

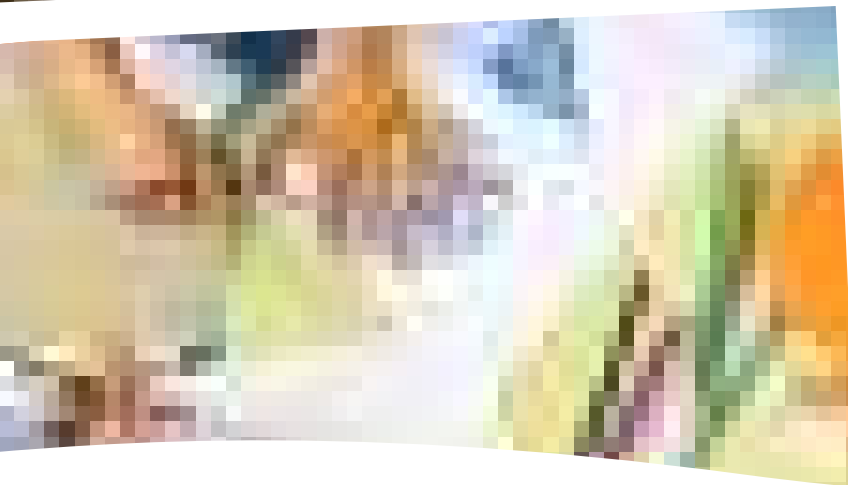
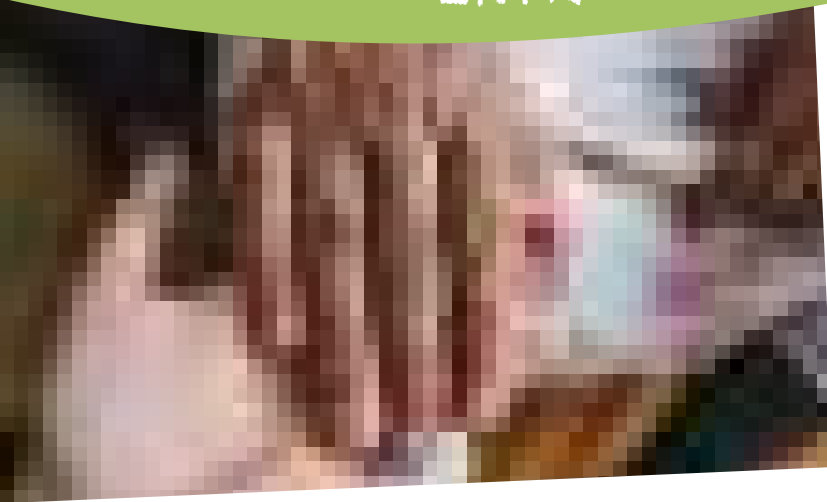
N° 76

MAREAU AUX PRÉS

Bulletin municipal - Mai 2026

www.mareauauxpres.com

RESPECT - ENTRAIDE - BIEN VIVRE ENSEMBLE



Mareau
aux Prés

val de loire
patrimoine mondial

BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN

CLERY SAINT ANDRE

02-38-45-12-89

Debut le dimanche matin

3 Allée de la Bergerie-45370 Cléry St André



Vnature
arboriculture - taille - entretien

Élagage - Abattage
Entretien de jardins

16 Rue De Valaison - 45130 Meung-sur-Loire
www.v-nature.fr - 06 46 01 42 33



- ✓ PLATRERIE
- ✓ ISOLATION
- ✓ PLAQUES DE PLATRE

SASU PASCAL DESHAYES

4 rue du Paré - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
02 38 58 15 20
e-mail : pascal.deshayes0547@orange.fr



ARBORESCENCE^M

PARCS, JARDINS, FORÊT

ÉLAGAGE, ROGNAGE & ABATTAGE

Au service de l'ARBRE

CHARLES BAECHLER
07 86 85 57 56



VISION JOUBERT

Contrôle de la vue Offert

Meung-sur-Loire / 02.38.45.12.89
vision-joubert.com

Fournil de Mareau

BOULANGER - PÂTISSIER - CHOCOLATIER - TRAITEUR



Mardi au Samedi
12h30 - 19h00

Dimanche
et jours fériés
9h - 13h

Pause repas sur place.

Mareau aux Prés






Édito

Toutes les informations
de la commune sont
disponibles

- Sur le site de la commune :
mareauauxpres.com

 - Sur le facebook de la commune :
mairie de Mareau-aux-Prés

 - Sur l'application mobile :
PanneauPocket

- Sur le panneau lumineux
situé au niveau de la halle

Directeur de publication :
Stéphane Roy

Rédaction :
Commission communication

Commission photos :
Mairie, associations

Réalisation, Design & Régie
publicitaire :

Éditions Le BAKH
contact@editions-lebakh.fr
02 38 49 00 79

Imprimé en France

Un mandat qui débute sous le signe de l'Éducation et de l'Environnement !

Chère Mareprésienne, cher Mareprésien,

C'est avec un grand plaisir et un réel sens des responsabilités, mais également avec toute ma reconnaissance, que je vous adresse en tant que maire de Mareau-aux-Prés, mes premiers mots.

La liste « Mareau-aux-Prés de vous ! » que je portais, a été largement élue le 15 mars dernier avec près de 70% de vos votes. Ainsi, nous sommes 16 membres sur 19 possibles, qui siègent au conseil municipal de notre commune. En complément, deux d'entre nous siègent également au conseil communautaire.

Engagés et volontaires, nous serons donc en mesure de préparer et mettre en place les différents projets que nous vous avons proposés dans notre profession de foi.

Ancré dans une certaine continuité vis-à-vis des mandats antérieurs, le village est et restera un lieu où il fait bon vivre et où il se passe toujours quelque chose 🇫🇷

Les travaux de rénovation de l'école, qui doivent débiter dans les prochaines semaines, permettront aux enfants d'être accueillis dans un environnement bâti plus agréable au quotidien, mieux isolé et donc plus favorable aux apprentissages. S'en suivra la création d'une chaufferie centrale par géothermie, qui permettra une souplesse et une modernité de gestion thermique de chaque bâtiment, complétée d'économies d'énergies et d'une limitation des émissions de gaz à effet de serre communales.



Néanmoins, alors que ces travaux coûteux sont en partie contractualisés, nous venons d'apprendre la possible fermeture d'une classe à la maternelle, à la rentrée de septembre. Cette décision de la direction académique des services de l'éducation nationale, que je déplore, semble découler d'une baisse d'effectif pour les plus petits de nos enfants. Avec le conseil municipal, je m'efforcerai de faire infléchir cette décision qui entraînerait une réorganisation de l'équipe enseignante mais également de l'équipe des employées municipales qui accompagnent au quotidien, tous vos enfants.

Comme un symbole, le 21 mars dernier, au lendemain même de mon élection comme maire par le conseil municipal, j'ai pu accompagner avec le conseil municipal des enfants, les familles volontaires pour la matinée de ramassage des déchets jetés, de manière déplorable, dans nos rues et chemins.

Tellement satisfaits de leur collecte et impliqués en faveur de notre cadre de vie, les enfants présents nous ont proposé de réitérer cette manifestation à l'automne. Nous les soutiendrons tout naturellement. Leur motivation nous honore tous ! Merci à eux !

Éducation et préservation de l'environnement local seront bien au cœur de ce mandat 2026 - 2032, qui pourrait se prolonger d'une année supplémentaire, si les élections présidentielles prévues en 2032 se confirment. Si tel est le cas, nous aurons une année de plus pour répondre à vos attentes et poursuivre le développement raisonné de notre commune rurale.

Le Maire
Stéphane Roy

SOMMAIRE



3

Éditorial

Travaux
et sécurité

6-7

8-9

Retour
en images

Action sociale

10-11

12

Le budget
communal

Vos élus

13



14-15

Beaux jours,
bons gestes

Bibliothèque

16-17

18

L'enfance

Associations

19-29

30

Agenda
et état civil

TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Les travaux achevés

- 1 • Limitation à 30km/h du hameau des Muids par les 3 communes de Mareau-aux-Prés, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, et de Mézières-lez-Cléry
- Réalisation d'un puisard rue de Saint Hilaire pour la récupération des eaux pluviales
- Installation du réseau d'eaux pluviales dans la cour de la mairie

Acquisitions

- Tables
- Broyeur latéral
- Tailles haies

Zoom sur les services techniques lors des épisodes neigeux de ce début d'année :

Salage dans la nuit, passage de la lame dans la journée, les agents communaux n'ont pas ménagé leur peine. Merci à eux. Un grand merci aussi à Jean-Michel Duvallet, agriculteur sur notre commune, pour le passage de la lame.

Grâce à eux, les axes routiers de la commune ont été dégagés.



Focus sur le chantier automnal réalisé avec les terminales de la MFR de Chaingy :

Le mardi 4 novembre 2025, le service GeMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), en collaboration avec la classe de terminale de la MFR de Chaingy, a mené un grand chantier sur quatre ponts de notre commune : Rue Neuve, Rue du Passage, Rue de l'Aubraye et Rue de la Perrière.

Tout au long de la journée, les élèves ont participé activement aux travaux.

Les objectifs de ce chantier :

- Assurer le bon écoulement des eaux et limiter les risques d'inondation
- Entretien des ouvrages hydrauliques
- Renforcer la résilience du territoire face aux aléas climatiques
- Sensibiliser les élèves à la gestion durable des milieux aquatiques

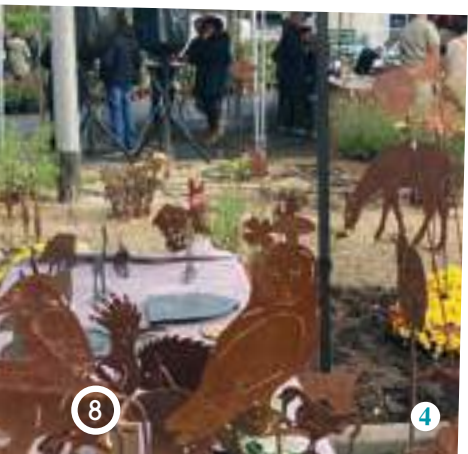


Cette journée a permis aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances et de découvrir concrètement les enjeux liés à la préservation de l'eau et des infrastructures locales. Une expérience à la fois technique et citoyenne !

RETOUR E



- 1 4 octobre 2025 - Installation du Conseil municipal des enfants
- 2 Octobre Rose 2025
- 3 10 octobre 2025 - Fête de la Science
- 4 25 et 26 octobre 2025 - Fête des Plantes
- 5 31 octobre 2025 - Boum d'Halloween
- 6 1 novembre 2025 - Dia de los Muertos Comité du K-rouge
- 7 8 novembre 2025 - D'un verre à l'autre par Livres et Vins en Terre de Loire
- 8 8 novembre 2025 - Théâtre l'Excelsior



N IMAGES



9



11



12



14



10



13



15

9 11 novembre 2025 - Commémoration

10 11 novembre 2025 - Concert de la Sainte Cécile par La Fraternelle

11 30 novembre 2025 - Marché Saint Nicolas

12 6 décembre 2025 - Sainte Barbe

13 13 décembre 2025 - Concert par le jumelage Cléry Haïti

14 19 décembre 2025 - Goûter des aînés

15 1 janvier 2026 - Boum de la nouvelle année par l'APE

16 10 février 2026 - Conférence Les aurores polaires

17 21 mars 2026 - Nettoyons la nature par le Conseil municipal des enfants



16



17

9

Vous êtes victime ou témoin de maltraitements envers une personne adulte vulnérable, âgée, en situation de handicap ou de précarité ?

Depuis le 1er mars 2026, le 3133 est le numéro national dédié à la lutte contre les maltraitements. Il remplace le 3977. Ce numéro est gratuit et accessible 7 jours/7, de 9 h à 20 h.

La maltraitance envers les personnes vulnérables – personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité – est une réalité préoccupante qui peut prendre différentes formes : violences physiques, psychologiques, financières ou liées à de la négligence. Elle se manifeste souvent par un abus de pouvoir ou un défaut de soins, que ce soit à domicile ou en institution. Ces actes portent gravement atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux des personnes particulièrement vulnérables. La sensibilisation et le signalement sont essentiels pour briser le silence et protéger les victimes.

Qui peut appeler le 3133 ?

Le 3133 peut être composé par tous. Il est ouvert à toute personne victime ou témoin d'une situation de maltraitance :

- une personne âgée ;
- une personne majeure en situation de handicap ;
- une personne majeure en situation de précarité ;
- un proche, un aidant ou toute personne témoin ou inquiète pour une personne vulnérable.

Qu'est-ce qu'une situation de vulnérabilité ?

Une personne se sent ou est en situation de vulnérabilité lorsqu'elle se trouve en difficulté voire dans l'impossibilité de se défendre ou de faire cesser une maltraitance à son égard ou de faire valoir ses droits du fait de son état de santé, d'une situation de handicap, d'un environnement inadapté ou violent, d'une situation de précarité ou d'une relation d'emprise.

Appeler le 3133 permet de bénéficier d'une écoute professionnelle, d'un accompagnement personnalisé et d'une orientation vers une réponse adaptée à votre situation. Ce numéro est à votre disposition **même en cas de doute**. Il participe au repérage des maltraitements afin d'y apporter des solutions au plus tôt.

Participation du CCAS à la télésurveillance

Dans le cadre de son action en faveur du maintien à domicile et de la sécurité des habitants, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose, sous certaines conditions, une participation financière à l'abonnement d'un service de télésurveillance.

Ce dispositif s'adresse en priorité aux personnes âgées, isolées ou en situation de fragilité, afin de leur permettre de vivre chez elles en toute sérénité. Grâce à un système simple et accessible, les bénéficiaires peuvent alerter rapidement une plateforme d'assistance en cas de chute, de malaise ou de besoin urgent.

L'aide du CCAS est attribuée selon des critères définis, notamment en fonction des ressources et de la situation personnelle des demandeurs.

Pour toute information complémentaire ou pour connaître les modalités d'attribution, les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher des services de la mairie.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Victime ou témoin de maltraitance envers un adulte vulnérable* en établissement ou à domicile ?

Appelez le numéro national d'écoute et de signalement :

3133
LE NUMÉRO CONTRE LES MALTRAITEMENTS

Des professionnels à votre écoute, pour vous aider.
Appel gratuit 7j/7j, de 9h à 20h.

Accessibilité pour les personnes sourdes ou malentendantes :

3133.gouv.fr

*les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou de précarité...

Un épisode de **canicule** se définit par de très fortes chaleurs le jour et la nuit durant au moins **3 jours consécutifs**.



L'exposition aux fortes chaleurs présente un risque important pour la santé de tous, et particulièrement pour les personnes les plus fragiles dont les personnes âgées. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents graves, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. N'hésitez pas à prendre toutes les précautions avant les premiers signes de souffrance corporelle, même s'ils vous paraissent insignifiants !

Les principales pathologies liées à la chaleur sont la fatigue pouvant entraîner des étourdissements, un malaise, les crampes musculaires, la déshydratation. D'autres symptômes comme la constipation, la perte de poids ou encore l'hypotension artérielle et la tachycardie peuvent survenir.

Avec la chaleur, le corps a des difficultés à réguler sa température et d'autres symptômes peuvent apparaître : peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées, somnolences, comportements agressifs inhabituels.

En amont de la période estivale, vous recevez un courrier émanant de la mairie, vous proposant de vous inscrire sur le registre canicule. Ce registre permet de recenser sur un fichier communal les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaires. Il s'agit d'un service **gratuit et confidentiel**. Le maire est tenu d'instituer et de tenir à jour ce registre nominatif communal. Ce fichier a pour vocation de localiser les populations les plus à risque, qui seront régulièrement contactées par les services de leur ville pendant toute la durée de l'alerte, afin de s'assurer qu'elles n'ont pas besoin d'aide. N'hésitez pas à vous y inscrire !

Et n'oubliez pas de suivre les recommandations de SANTÉ PUBLIQUE France pour vous protéger.

Des actions en faveur de nos aînés : convivialité et lien intergénérationnel

Tout au long de l'année, la commune se mobilise pour proposer des moments de partage et de convivialité à destination de nos aînés. Ces initiatives, très attendues, sont autant d'occasions de rompre l'isolement et de renforcer le lien social.

Ainsi, le goûter, auquel vous êtes conviés en décembre, et le repas organisé récemment, rencontrent un franc succès. Ils permettent aux participants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, d'échanger, de partager des souvenirs et de profiter d'instantanés simples mais précieux.

Par ailleurs, un joli projet intergénérationnel a été mené avec les enfants des écoles dans le cadre du périscolaire, et le Conseil municipal des enfants. À l'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants ont réalisé avec enthousiasme des cartes de vœux, ensuite offertes aux aînés de la commune. Quant au Conseil municipal des enfants, ces derniers ont eu le plaisir de partager le goûter avec eux. Ces attentions, pleines de spontanéité et de tendresse, ont été particulièrement appréciées et ont contribué à créer un beau moment de partage entre les générations.

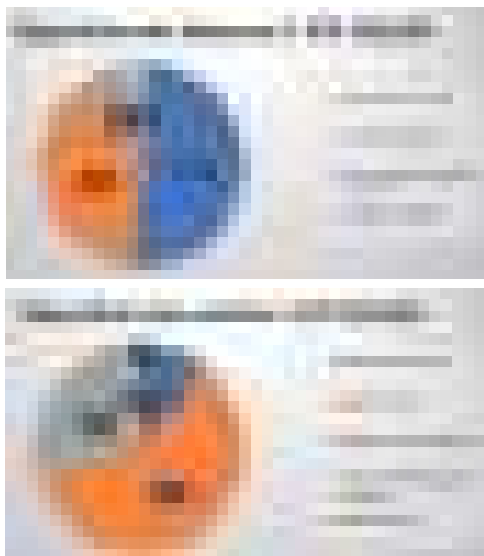
La municipalité se réjouit de ces actions qui participent pleinement au bien vivre ensemble.



LE BUDGET COMMUNAL

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Section de fonctionnement



Section d'investissement

Le budget 2026 sera consacré particulièrement à 4 grands projets d'investissement, présentés ci-dessous :

	Dépenses prévisionnelles 2026 (Restes à réaliser inclus)	Recettes prévisionnelles 2026 (Restes à réaliser inclus)
Travaux d'isolation des écoles	1 006 930€	563 660€
Géothermie	161 316€	45 000€
Vidéo protection	20 000€	10 000€
Rue des écoles (terrain, clôtures)	277 950€	200 000€

Parallèlement, la commune poursuit ses efforts en faveur des bâtiments communaux qui font l'objet d'un programme régulier de rénovation et d'amélioration. Ces investissements visent à offrir des services publics de qualité, tout en intégrant des objectifs de performance énergétique.

La voirie demeure également une priorité, pour garantir la sécurité des usagers, et accompagner les évolutions en matière de mobilités douces et de partage de l'espace public.

EVOLUTION DE BUDGET COMMUNAL SUR 3 ANS

La commune s'applique à contenir les dépenses de fonctionnement, notamment en renégociant ses contrats en direct ou par le biais d'Approlys (groupement d'intérêt public de centrale d'achats) nous pouvons constater également les retombées de la mise en led de l'éclairage public.

La hausse des dépenses de rémunération se traduit notamment par l'incidence de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique et d'autres mesures salariales décidées par l'État. Elle se traduit également par l'augmentation de la valeur de la cotisation patronale auprès de la CNRACL (régime de retraites). Sa valeur était de 30,65% en 2023, 31,65% en 2024, 34,65% en 2025. En 2026, elle passe à 37,65% et atteindra 43,65% en 2028.

Les indicateurs financiers de notre commune au 1er janvier 2026 sont révélateurs d'une commune saine :

- **Premier indicateur : l'épargne brute.** Il résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Il constitue la ressource interne, la richesse financière, dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. Cela représente notre capacité d'autofinancement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant. Notre taux d'épargne brut est de 16,3%, cela nous place plutôt bien par rapport aux communes de notre taille, et nous permettra de poursuivre un investissement soutenu.
- **Deuxième indicateur : la capacité de désendettement** (encours de dette / épargne brute) : Ce ratio est un indicateur de solvabilité. La collectivité est-elle en capacité de rembourser sa dette ? Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Mareau possède une capacité de désendettement de 3 ans 1/4 (la moyenne est vers 5 ou 6 ans et la zone dangereuse est à 12 ans).



Ainsi notre commune continuera à contenir les dépenses de fonctionnement afin de maintenir ces bons indicateurs financiers.



Stéphane Roy
Maire de
Mareau-aux-Prés



Éric Couadier
1er adjoint
Éducation Jeunesse
Petite enfance
Commerces



Caroline Ménager
2ème adjointe
Action sociale
Personnel



Alain Damar
3ème adjoint
Travaux Voirie
Sécurité



Marianne Pierre
4ème adjointe
Fêtes et Cérémonies
Démocratie participative



Tatiana Deplanque
Conseillère déléguée
Culture
Communication



Jean-Claude Yehouessi
Conseiller délégué
Associations



Michèle Dolléans
Conseillère déléguée
Environnement



Nicolas Slansky
Conseiller
majoritaire



Séverine Jousselin
Conseillère
majoritaire



Jean Duval
Conseiller
majoritaire



Cécile Richaume
Conseillère
majoritaire



Alan Felon
Conseiller
majoritaire



Sandrine Lejemble
Conseillère
majoritaire



Enzo Da Costa
Conseiller
majoritaire



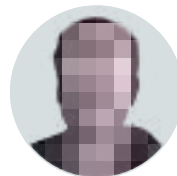
Corinne Robin
Conseillère
majoritaire



Andy Hadjab-kentzinger
Conseiller
opposition



Christel Mazé
Conseillère
opposition



Didier Harnois
Conseiller
opposition

BEAUX JOURS, BONS GESTES

Avec l'arrivée des beaux jours, chacun aspire naturellement à profiter pleinement de ses espaces extérieurs. Jardins, terrasses et balcons redeviennent des lieux de vie, propices à la détente, aux retrouvailles et aux petits travaux d'entretien ou d'aménagement.

Cette période est également idéale pour entreprendre certains travaux : bricolage, jardinage, embellissement de nos habitations et de notre cadre de vie. Toutefois, il est essentiel que ces activités se déroulent dans le respect de tous. Veillons à limiter les nuisances sonores aux horaires autorisés et à préserver la tranquillité de notre voisinage.

Par ailleurs, profitons de cette saison pour adopter des gestes responsables envers notre environnement. Préservons la nature qui nous entoure en évitant les produits nocifs, en favorisant des pratiques durables et en respectant la biodiversité locale.

En conciliant plaisir de vivre dehors, respect des autres et attention portée à notre environnement, nous contribuons ensemble à faire de notre commune un lieu agréable et harmonieux pour tous.

STOP **AUX**
NUISANCES SONORES !

HORAIRES AUTORISÉS

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h-19h

Le samedi 10h-12h / 14h-19h

Dimanche et jours fériés 10h-12h

La totalité de l'arrêté n°18032022 est consultable sur le site internet, ou téléchargeable ici

QR code

Mareau
Les 2705

Coupez l'eau aux moustiques tigrés !

Le moustique tigre est présent dans tous les départements du Centre-Val de Loire (hormis l'Eure-et-Loir). Ce moustique d'origine tropicale est également appelé « moustique tigre » en raison des zébrures qui parcourent son corps effilé. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée de la part de l'ARS et de Santé publique France car il peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et du Zika.

Si ces maladies ne sont pas encore présentes en métropole, elles sévissent à plusieurs endroits du globe (épidémie de dengue aux Antilles, en Amérique latine ou à la Réunion par exemple). Elles peuvent être importées par des voyageurs porteurs du virus. **Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut transmettre le virus en piquant d'autres personnes.** Ce pourrait être le début d'une épidémie.

Pour lutter contre ce risque et contre la nuisance du moustique tigre, quelques gestes simples sont à adopter dès le printemps.

Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger

Coupez l'eau aux moustiques !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs (et jusqu'à 5 fois au cours de sa vie). Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir : **COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !**

Si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer un été tranquille !

PARTOUT, même dans le moindre petit creux de bêche, **SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES** où le moustique pond et prolifère.

Signalez sa présence :

Vous avez reconnu le moustique tigre ?

Signalez sa présence sur le portail :

www.signalement-moustique.fr

COUPONS L'EAU
au moustique tigre

Videz l'eau des récipients une fois par semaine, d'avril à novembre

Rangez à l'abri de la pluie

Nettoyez les gouttières

Ne laissez pas stagner l'eau de pluie

Couvrez les récupérateurs d'eau et les bidons

Le moustique tigre n'aime pas voyager : celui qui vous pique est né dans votre quartier ! (à moins de 150 m)

Partout, supprimez les eaux stagnantes

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, sur les parois de petits récipients. C'est là que nous devons agir...

5mm de long

Pour plus d'infos, consultez le site de votre ARS

BEAUX JOURS, BONS GESTES

Avec le retour des températures douces, le frelon asiatique refait surface. Espèce exotique envahissante arrivée en France en 2004, il peut s'installer dans des zones proches des habitations, ce qui impose une vigilance particulière autour des ruchers et des jardins. Il est en effet un gros consommateur d'insectes, et notamment d'abeilles domestiques particulièrement durant l'été et l'automne. Sans prédateur, le frelon asiatique se développe fortement sur le territoire et impacte l'apiculture et la biodiversité.

Entre février et avril, la reine fonde sa colonie, en fabriquant un nid primaire dans un endroit abrité (ruchette, cabane, trou de mur, bord de toiture, roncier...) puis la colonie peut se délocaliser vers un nid secondaire construit à un emplacement plus dégagé et plus élevé lorsque le site primaire devient trop étroit.

Vous avez observé des frelons asiatiques ou découvert un nid ? Afin de lutter activement contre la prolifération des frelons asiatiques, nous vous encourageons à le signaler.

Si le nid se situe chez vous (propriété privée), vous devez contacter une entreprise spécialisée dans la destruction de nids de frelons (qui interviendra à vos frais). Si vous découvrez un nid de frelons sur l'espace public (parc, rue, école, bâtiment municipal, etc.), nous vous remercions d'en informer la mairie qui mandatera une équipe spécialisée chargée de l'intervention.

Dans tous les cas, n'intervenez pas vous-même !

Entretien des trottoirs : un engagement partagé

La qualité et la sécurité de nos espaces publics reposent sur l'implication de chacun. À ce titre, l'entretien des trottoirs constitue une responsabilité partagée entre la commune et les riverains.

Conformément à la réglementation en vigueur, les habitants sont tenus d'assurer le nettoyage du trottoir situé devant leur propriété. Cela comprend notamment le balayage des feuilles, le désherbage, le ramassage des déchets, ainsi que le déneigement et le salage en période hivernale afin de prévenir les risques de chute.

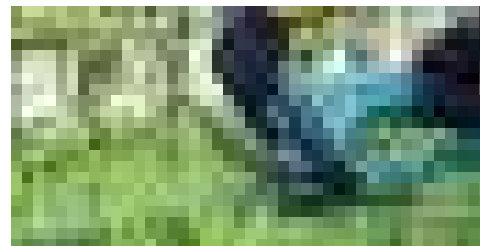
Ces gestes simples, réalisés régulièrement, contribuent à maintenir un cadre de vie agréable pour tous, à favoriser l'accessibilité des cheminements piétons, et à garantir la sécurité des usagers, notamment des personnes âgées, des enfants et des personnes à mobilité réduite.

La municipalité poursuit parallèlement ses actions d'entretien des voiries et des espaces publics. Elle remercie l'ensemble des habitants pour leur coopération et leur sens civique, essentiels à la qualité de vie dans notre commune.

En cas de difficulté ou pour toute information complémentaire, les services municipaux restent à votre disposition.



La taille des haies



Dès le printemps, et jusqu'en été, les haies servent de refuge à de nombreuses espèces d'oiseaux, dont certaines protégées, qui viennent s'y reproduire. La préservation de leur habitat est un enjeu crucial, un tiers des espèces d'oiseaux « nicheurs », qui se reproduisent en France métropolitaine, sont menacées d'extinction, selon l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Ainsi les particuliers sont encouragés à éviter la taille des haies et l'élagage des arbres **du 16 mars au 15 août** pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie.

BIBLIOTHÈQUE

Petite enfance

Les bénévoles se déplacent à la crèche « la Mar' eau lutins » pour un temps de lecture : des histoires courtes, un moment agréable à partager avec les enfants.



Prix jeunesse 2026

Les résultats du vote pour l'édition 2026 du prix jeunesse des terres du Val de Loire sont désormais connus :

- 1 L'album « J'ai peur » → 1038 voix
- 2 L'album « La tondeuse à glaçons » → 721 voix
- 3 L'album « Miou Miou et Piou Piou » → 432 voix
- 4 L'album « Une année ensemble » → 238 voix

Nouveautés

En avril, 400 livres et documents ont été changés pour vous offrir des nouveautés.

Accueil des classes à la bibliothèque

Les classes des maternelles sont accueillies à la bibliothèque 2 fois par mois pour des moments de lecture par les bibliothécaires de Beaugency, les professeurs des écoles et les parents.

Ateliers d'écriture

Chaque mois une séance d'écriture est menée par une animatrice de l'association « Parole et écrit » avec deux thèmes au choix. Des jeux de mots clôturent la séance. L'adhésion est de 20 euros pour l'année.

Renseignements pratiques : la bibliothèque est animée par une équipe de 16 bénévoles qui vous accueillent

Lundi 15 h - 17 h ;

Mercredi 10 h - 12 h / 14 h 30 - 17 h ;

Samedi 9 h 30 - 12 h

Tarif : 5 euros pour les habitants de Mareau
10 euros pour les habitants des autres communes

Tél : 02.38.64.05.42 - **Mail** : mediatheque@mareauauxpres.com

PRINTEMPS DES POETES

Cette année ce sont 2 classes de l'école des Bergerets de Cléry qui sont montées sur scène à l'Espace Loire le vendredi 3 avril à 20h.

Le spectacle poétique « Sens en scène » a finalisé les 2 journées de mise en scène du spectacle interactif, mêlant enfants et comédiennes. Les autres classes impliquées dans ce projet sont 2 classes de Mareau qui ont bénéficié d'ateliers d'oralité et seront à leur tour sur scène l'an prochain.

EXPOSITION

Du 2 au 15 mars, la bibliothèque a présenté une exposition de l'association « Elles aussi » sur le droit de vote des femmes avec une inauguration de celle-ci le 9 mars.



SPECTACLE

Le mercredi 11 mars à 14 h 30, la bibliothèque a reçu la Caravane des poètes présentant un spectacle « L'heure du poème ». Le public intergénérationnel, a été enthousiasmé tant par les textes que par l'interprétation talentueuse de la comédienne.



DIVERS MAGAZINES SONT À VOTRE DISPOSITION

Adultes :

- « 60 millions de consommateurs »
- « Amis des jardins »
- « Santé magazine »
- « Prima »

Enfants :

- « J'aime lire »
- « Popy »
- « Petite salamandre »

Vous pouvez emprunter 2 CD et 2 DVD, 2 magazines, 12 livres.

LA LOIRETEK

C'est une médiathèque numérique accessible à tous les Loirétains : des ressources pour tous les goûts, des films, des jeux, et des activités pour les enfants. Il est important de souligner que c'est un service gratuit pour les adhérents des médiathèques du Loiret.





Fiche synthétique : Les Protecteurs des Neuf

Les Protecteurs des Neuf est un projet culturel innovant porté par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, qui mêle patrimoine, numérique et narration immersive.

Le principe

- C'est une aventure transmédia, c'est-à-dire une histoire déclinée sur plusieurs supports :
- une application mobile avec des parcours interactifs
- un webtoon
- un livre narratif (Les Chroniques de Terra Nova : Menace sur les Terres du Val de Loire)

L'utilisateur (souvent un jeune public) est invité à suivre une quête à travers le territoire.

Une immersion dans le territoire

Le projet s'appuie sur 16 points d'intérêt locaux (patrimoine, nature, lieux emblématiques). Sur place, les participants peuvent :

- découvrir des contenus en réalité augmentée
- résoudre des énigmes
- avancer dans une histoire scénarisée

L'objectif est clair : redécouvrir le territoire autrement, de manière ludique et immersive.



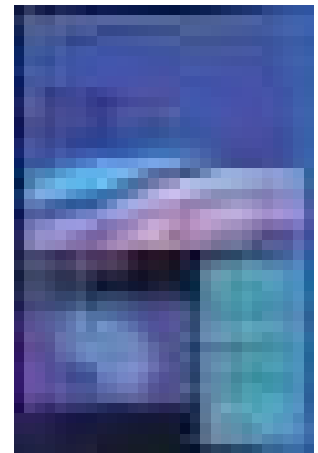
Une dimension pédagogique et participative

Le projet implique directement les jeunes :

- ateliers d'écriture et de scénarisation
- participation à la création de l'univers narratif
- appropriation du patrimoine local

On est donc à la fois sur :

- de la médiation culturelle
- de l'éducation au numérique
- et de la valorisation de l'identité territoriale



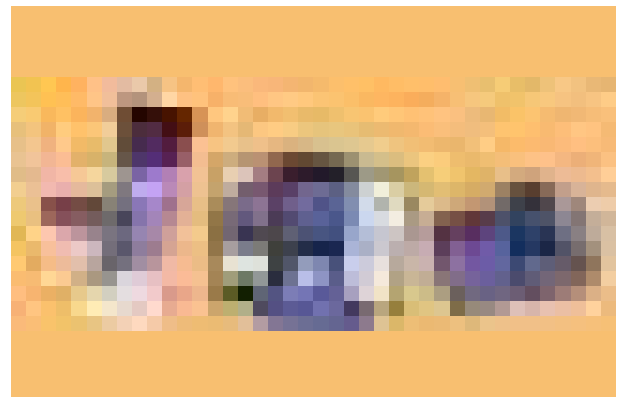
Les objectifs stratégiques

- Moderniser l'image des bibliothèques et de la lecture publique
- Toucher de nouveaux publics, notamment les jeunes
- Créer un lien fort entre culture, numérique et territoire
- Développer un projet innovant à rayonnement régional (voire national)

Les partenaires

Le projet est développé avec des acteurs spécialisés comme :

- Ikoï Studio (expérience immersive / AR)
- MAKMA (édition, narration)
- Fiblusk (univers narratif, storytelling, cohérence transmédia)



Le Relais Petite Enfance (RPE)

Notre territoire de l'intercommunalité possède 4 RPE.
Notre commune dépend de celui des Terres d'Ardoux :

Responsable Coralie AUDOUIN
2 rue Pierre Gailly 45130 BAULE
06 80 44 12 27 ou
rpe.terres.ardoux@ccterresduvaldeloire.fr

Les grandes missions d'un Relais Petite Enfance :

Pour les familles (parents ou futurs parents), le relais vous :

- informe sur les modes d'accueil existants,
- oriente dans votre fonction d'employeur (aides auxquelles vous pouvez prétendre, mensualisation...),
- met à disposition une liste actualisée des assistantes maternelles et des places disponibles chez chacune d'entre elles,
- offre de la documentation,
- permet d'accéder à des réunions thématiques sur des sujets en lien avec la petite enfance

Pour les enfants, le relais leur permet :

- de découvrir un nouvel environnement,
- de vivre un moment de rencontre et d'échange avec d'autres enfants et d'autres adultes,
- de découvrir de nouveaux jeux et jouets,
- de réaliser de nouvelles expériences en mettant à leur disposition des activités variées et adaptées.

Pour vous aider administrativement :

Le RPE vous communique :

- Les **documents** utiles pour la relation contractuelle parents / salarié(e)
- Les informations sur le **service URS-SAF** à l'embauche d'une Assistante Maternelle
- Vos droits, vos **prestations CAF**



Les accueils de loisirs

Notre territoire de l'intercommunalité possède 4 accueils de loisirs.

Notre commune dépend de celui du Val d'Ardoux

Contact :
06.72.58.78.02 ou 07.88.30.52.58
accueilloisirs.ardoux@ccterresduvaldeloire.fr

Les enfants sont accueillis de 3 à 12 ans, et les inscriptions se font via le portail famille

<https://www.jeunesse-scolaire-cctvl.fr/>



PROCHAINES PÉRIODES D'INSCRIPTION :

Vacances d'été 2026 :

- Inscriptions du 11 mai au 29 mai 2026.
- Ouverture du lundi 06 juillet au vendredi 21 août 2026.
- Accueil dans les locaux de Cléry Saint André « Les poussins » rue de la poule blanche.
- Accueil dans les locaux de Mézières Lez Cléry « L'accueil enchanté » chemin des écoliers du 6 juillet au 17 juillet 2026 (uniquement pour les familles qui résident à Mézières Lez Cléry ou Mareau Aux Prés).

Vacances d'automne 2026 :

- Inscriptions du 14 septembre au 25 septembre 2026.
- Ouverture du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre 2026.
- Accueil dans les locaux de Cléry Saint André.

La crèche familiale intercommunale Les Marmousets

Comme l'année passe vite à la crèche familiale auprès de nos 62 petits Marmousets !

Une année scolaire rythmée par de multiples activités proposées à la crèche ou chez les assistantes maternelles et en préparation, notre kermesse, la sortie de fin d'année dans une ferme pédagogique et la visite des écoles pour les plus grands !

Les professionnelles de la petite enfance (17 assistantes maternelles, 1 éducatrice de jeunes enfants, 1 infirmière, 1 auxiliaire de puériculture) travaillent en équipe pour proposer un accueil de qualité aux enfants en lien avec le projet éducatif de la structure.

Ainsi sous le regard bienveillant des professionnelles, les enfants grandissent et s'épanouissent autour d'acquisitions et de découvertes variées comme les ateliers inspiration Montessori.

Vous habitez ou travaillez à Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés ou Mézières-lez-Cléry et vous recherchez un mode de garde : n'hésitez pas à contacter la directrice de la crèche pour plus de renseignements.



Crèche familiale Les Marmousets
92 rue du Maréchal Foch
45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
02.38.45.76.56

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les Amis de la Cave de Mareau (ACM)

L'assemblée générale des Amis de la Cave de Mareau, s'est déroulée le samedi matin 28 mars 2026. Plusieurs élus de Mareau-aux-Prés et de Mézières-lez-Cléry, nous ont rejoint à 11 h 30 pour le verre de l'Amitié.

Une nouvelle équipe a été constituée pour cueillir des plantes comestibles dans la nature. De même, une autre équipe est en cours de constitution pour entretenir notre potager.

Pour les prochains mois, nous proposerons un repas sur commande à la cave les 10 mai (Vide Grenier à Mareau) et le 13 septembre (Jardins en Fête à Mareau), activités organisées avec Mareau Z'Idées.

Comme chaque année, nous invitons le public et les écoles à nous rejoindre une matinée en septembre pour participer aux vendanges.

N'hésitez-pas à prendre contact avec nous, au 550 rue des Muids à Mareau-aux-Prés : cave.mareau@gmail.com.



En ce temps-là

Les 5 et 6 décembre 2026, l'association *En ce temps-là*, à Mareau-aux-Prés proposera son exposition annuelle, placée cette année sous le thème « Mareau au fil de la Loire ».

À travers cette nouvelle édition, le public sera invité à redécouvrir les liens profonds qui unissent notre commune au fleuve, dont la présence a, au fil du temps, façonné les paysages, marqué l'histoire locale et nourri l'identité même de notre village.

En mettant à l'honneur ce patrimoine ligérien, l'association s'inscrit dans une démarche de valorisation, de transmission et de partage de notre mémoire collective.

Une belle occasion de porter un regard renouvelé sur l'histoire de Mareau-aux-Prés et sur ce lien précieux qui l'unit à la Loire.

Contact : En ce temps-là 06 95 50 05 19



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Art aux Prés

L'association organise son 24^{ème} salon des « Prairials » qui aura lieu les 09 et 10 mai de 10 h à 18 h à la salle polyvalente. Vous pourrez y admirer les peintures et sculptures des artistes de l'association et vous découvrirez les œuvres réalisées par les enfants et les adultes, durant les ateliers de l'année.

Cette année, les invités d'honneur sont :

- **KATIGUIL**, artiste peintre et fresquiste mareprésienne.

« Dès l'âge de 8 ans j'ai commencé à fréquenter des ateliers de dessin et de peinture, divers et variés, pour le plaisir bien sûr mais surtout par grand intérêt et prédisposition. Cela me permet d'approcher et de goûter à toutes les techniques picturales »

Elle étudie à l'ENSBA (Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts) à Paris en 1982 et 1983.



Armada de KATIGUIL

De Paris à Marseille, qui fut son parcours géographique, elle suit les enseignements de professeurs et maîtres tels que :

Jean Marie Simon pour l'aquarelle, Georges Briata (Beaux-Arts de Marseille) et Jean-Claude Qilicci pour la composition, l'huile et l'acrylique, ainsi qu'une formation de fresquiste auprès de Monique Ikrelf (fresque murale sur mortier de chaux frais et pigments minéraux) à Maussane Les Alpilles et, plus récemment, ces dernières années, l'enseignement de maître Ben-Ami Koller.

Depuis plus de vingt ans elle enseigne à une centaine d'élèves passionnés et talentueux, qu'elle a le plaisir de rencontrer dans plusieurs ateliers de la région orléanaise (de 2002 à 2008 elle enseigne auprès des adultes de l'Art aux Prés) et maintenant dans son atelier personnel, où elle s'épanouit et où la remise en question est pour elle quotidienne, lui permettant aussi d'évoluer.

« La peinture, le dessin, la création sont pour moi une vocation que j'espère transmettre à mes chers élèves, pour longtemps encore ! ».

24^{ème} Salon des « Prairials »
L'Art aux Prés
09 – 10 MAI 2026

Invités d'honneur
KATIGUIL Peintre Patrick GAILLOT Sculpteur



Lors du vernissage participation musicale de la Fraternelle

Salle polyvalente Mareau-aux-Prés
Ouverture de 10h à 18h



LA VIE DES ASSOCIATIONS

● **Patrick GAILLOT**, créateur sur bois tourné sculpté, Saint Denis en Val :

Né dans le Loiret en 1956, il suit des études techniques avant de consacrer l'essentiel de sa carrière professionnelle à une entreprise du secteur électrique. Rien ne le destinait alors au travail du bois.

« C'est en 2005 que je découvre le tournage et la sculpture sur bois, pratiques qui deviendront centrales dans mon parcours artistique. Autodidacte, j'ai enrichi mon apprentissage au fil de plusieurs formations auprès de tourneurs professionnels de renommée nationale et internationale. Leur créativité, leur rigueur et leur sens profond de l'éthique m'ont ouvert des horizons nouveaux, nourrissant et précisant peu à peu ma propre démarche artistique ».

Sa passion pour le bois, son approche artistique sur les formes, les textures, et la mise en valeur de la matière le pousse à approfondir sans cesse une démarche créative. Les incrustations de métal, l'apport des différentes matières enrichissent ses créations, il joue avec les imperfections du bois.

« Chaque œuvre est unique, née de la rencontre entre le bois, le geste et l'instant. J'affectionne tout particulièrement les loupes (excroissances) et les racines pour leur beauté singulière et leur richesse expressive. Je travaille différentes essences de bois, y compris des bois précieux, utilisés avec parcimonie, avec une préférence marquée pour les bois locaux, dans une démarche respectueuse de l'environnement.

J'ai collaboré avec d'autres artistes issus de disciplines variées, ce qui m'a permis d'élargir ma pratique et de développer de nouvelles techniques au service de créations futures. »

Depuis 2012, il participe à de nombreux salons et expositions.

Le samedi à 11 h aura lieu le vernissage du salon avec la participation de l'école de La Fraternelle de Mareau.

L'association organise durant l'année des cours de peinture enfants et adultes ainsi que des stages de modelage.

Nous serons présents lors du forum des associations en septembre, les préinscriptions des cours enfants seront ouvertes à partir de juin (cours enfants le samedi matin hors vacances scolaires).



Etoile de Patrick GAILLOT



N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

80 rue des Muids Maison des associations -

Mail de l'association : atelier.artauxpres@gmail.com

Chantal BUREAU, présidente : 06.63.94.65.68

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Mareau Tir

Depuis début novembre, le club de Meung-sur-Loire s'entraîne à la carabine et au pistolet dans le stand de tir de Mareau les mardis et jeudis, et à l'arbalète le mercredi avec ceux de Mareau.

Nous avons dû annuler notre concours amical de janvier suite au décès de Gaëlle. Pour lui rendre hommage, la Ligue du Centre a financé l'achat d'un olivier qui a été planté devant le stand et qui sera inauguré début mai.

Notre club accueille désormais les compétitions départementales et régionales « arbalète » en FFT et en UFOLEP.

Prochaines manifestations au stand :

- le **04 avril** : départemental UFOLEP - saison été -
- le **11 avril** : régional Ecole de Tir FFT
- le **09 mai** : régional UFOLEP - saison été -

Après les résultats des régionaux du 11 avril concernant les jeunes de l'école de tir, nous avons espoir que certains participent au Championnat de France qui aura lieu à BEZIERS (34) le week-end de l'Ascension (du 14 au 17 mai). Nous espérons avoir au moins 1 équipe arbalète et des tireurs qualifiés en carabine.

Après le 10 mai, les tireurs UFOLEP pourront également se qualifier dans les 3 disciplines pour les championnats de France qui se dérouleront les 04 et 05 juillet à CHATENOY LE ROYAL (71).

Gérard se déplacera à CHATEAUROUX pour arbitrer les sélections nationales « arbalète match » fin juin et Sylvain à CHATENOY LE ROYAL pour arbitrer l'arbalète début juillet.

Des travaux ont été effectués durant la saison : installation de 2 cibles électroniques SIUS. Nous possédons désormais 3 cibles électroniques SIUS et 3 cibles électroniques QUANTUM. Il en est prévu 4 autres (transfert de Meung-sur-Loire).

Pendant les vacances d'été, il est prévu des travaux pour recevoir nos adhérents dans de meilleures conditions.

Nous finissons la saison avec 89 adhérents dont 1/3 de jeunes et 1/3 de féminines.

30 % viennent de Mareau, 30 % de Cléry et le reste de 16 communes différentes.

Le plus jeune et le plus âgé ont respectivement 8 et 88 ans.

Avec l'aide de **Tir Popote**, nous organiserons :

- Le traditionnel concours inter associations le samedi 02 mai à partir de 16 H 30 suivi d'un repas
- 2 découvertes tir les 30 mai et 20 juin par des associations hors commune
- Un concours amical le 13 juin pour les adhérents et leurs familles et amis.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Sylvain EDINE, président : 06.07.01.71.77

Le stand de tir : 02.38.45.68.58

Par mail : sylvainmareautir@gmail.com

Sur le site : mareau-tir.fr

Mareau z'Idées

De la part de MareauZ'idées

Après le Vide Grenier du 10 mai,

Vive nos "Jardins en fête" !

Trop heureuses et heureux de vous retrouver le **dimanche 13 septembre** (de 10 h à 18 h) dans tous ces beaux jardins privés ouverts aux promeneurs. Invitez famille, amis, voisins, collègues ... à venir découvrir gratuitement des artistes : musiciens, peintres, sculpteurs, céramistes, créateurs, danseurs...

Chaque visite, chaque regard curieux, chaque sourire contribuent à faire de cette journée une belle fête vivante et chaleureuse.

Les traditionnelles 2CV seront là pour vous transporter gratuitement d'un point jardin à l'autre.

Les food-truck et les Amis de la Cave de Mareau sauront vous restaurer.

Dès fin août sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/jardins.enfete/>, vous pourrez découvrir les artistes invités pour la 14^e édition.

Alors venez nombreux et faites circuler l'info !

Les dates de nos manifestations suivantes, à réserver dans vos agendas :

Le week-end "Théâtre" du 20 au 22 novembre

Le marché de Noël de MareauZ'idées le samedi 12 décembre



Une question ? Une info ? Écrivez-nous à :
mareauzidees@gmail.com.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Livres et Vins en Terre de Loire (LV/TL)



L'association Livres et Vins en Terre de Loire se donne pour but de rassembler les amoureux de la littérature, les éditeurs, les auteurs, les libraires, les viticulteurs, les producteurs, les œnophiles, dans le cadre d'événements consacrés à la littérature et à l'art de vivre.

Un premier salon **LIVRES & VINS en Terre de Loire** a été organisé lors du WE des 16 et 17 novembre 2024. Devant le succès rencontré lors de ce premier salon, il a été décidé de le renouveler tous les deux ans. Le prochain salon est donc prévu lors du week-end des 14 et 15 novembre 2026.

Si vous souhaitez vous joindre à nous pour l'organisation de ce salon, n'hésitez pas à nous transmettre un mail avec vos coordonnées : livresetvins@gmx.com.



Gym

Notre Assemblée générale aura lieu le mercredi 17 juin salle Raboliot à 19 h.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 05 Septembre de 9 h à 13 h.

La reprise de nos divers cours se déroulera le lundi 7 Septembre.

- *Lundi* : Pilates de 9 h 30 à 10 h 30 et 10 h 30 à 11 h 30 salle polyvalente,
- *Mardi* : Gym abdo fessier de 20 h à 21 h salle polyvalente,
- *Mercredi* : Gym Adapté de 8 h 30 à 9 h 30 et 9 h 30 à 10 h 30 salle polyvalente,
- *Mercredi* : Full body fitness de 18 h 30 à 19 h 30 salle Raboliot,
- *Jeudi* : Marche nordique dynamique de 18 h 30 à 19 h 30,
- *Jeudi* : Body zen de 20 h à 21 h salle Raboliot,
- *Vendredi* : Marche nordique de 9 h à 10 h 30 et de 10 h 30 à 11 h 30.

Vous êtes les bienvenus à toutes nos activités tout au long de la saison.

Pour tous renseignements :

Mme GUENARD Odile 06 33 08 21 28 – **Mme CHABROUX Corinne** 06 86 50 18 52 – **Mme THIERRY Joelle** 02 38 45 66 68

Mouv'mandingue

L'association Mouv'mandingue organise des stages de danses africaines accompagnés par des musiciens percussionnistes.

Nous vous donnons rendez-vous plusieurs fois dans l'année pour venir découvrir ou vous perfectionner en danse.

Les derniers stages ont été animés par Audrey Mara en janvier et Tantie Sylla en mars.

L'association est toujours ravie de vous accueillir ces dimanches après-midi rythmés !



Moto-club Cagouille

Bonjour. Le « Moto-club Cagouille » vous présente ses activités : des balades motos en groupe vers un point d'intérêt : musées, sites historiques, villages pittoresques, lieux remarquables.... Nous en profitons pour partager sur le trajet un café croissant à l'aller, un bon déjeuner au restaurant ou un pique-nique, un arrêt rafraîchissement sur le retour. Le départ se fait depuis l'agglomération orléanaise et toujours un dimanche. Chacun peut créer et organiser une sortie proposée au groupe. Notre moto-club participe également à d'autres événements : Ronde du Loiret cyclisme (encadrement / assistance), Fête des plantes à Mareau-aux-prés, participation et sécurisation de la sortie caritative « des Ailes pour Jules et Louise », Tir Popote... Nous roulons sur tous modèles et marques de motos. Le moto club sera heureux de vous accueillir pour partager de beaux moments autour de la passion de la moto. Pour nous contacter : mc.cagouilles@laposte.net



Le Président

LA VIE DES ASSOCIATIONS

La fraternelle

Forte d'une existence de 80 ans sur la Commune de Mareau-aux-Prés, La Fraternelle, son orchestre d'harmonie et son école de musique, continue de faire résonner la musique pour tous en 2026.

Après deux traditionnels concerts mêlant musique et théâtre, les 24 et 25 janvier derniers, un magnifique projet a vu le jour le dimanche 29 mars : « Saint-Saëns – dessus-dessous » sur le thème du Carnaval des Animaux. Un travail préparatoire formidable a été réalisé par les enseignantes et quelques classes de l'école Les Raboliots à Jouy-le-Potier (décors, récit), une réécriture du texte original a été élaborée par Elia Defarges, tout cela orchestré sous la baguette de Gabin Guillemet-Messire. Sans oublier le travail de fourmis de nos bénévoles (arrangements musicaux, logistique, présentation d'instruments, buvette, etc.). Ce projet continuera d'évoluer avec d'autres classes du territoire.

Le 26 avril, l'harmonie a accompagné le défilé du carnaval à Mareau-aux-Prés.

Puis, le samedi 20 juin prochain, un concert sur le thème de l'Espace rassemblera tous les musiciens : harmonie, harmonie junior, élèves et professeurs de l'école de musique. Cela se passera à la salle polyvalente, à 20 h 30, l'entrée est libre.

En attendant, venez soutenir les apprentis musiciens, en audition publique (salle des Garennes) le samedi 30 mai à partir de 10 h.

Vous ou votre enfant souhaitez apprendre la musique ? C'est possible près de chez vous : instruments à vent (bois et cuivres) ainsi que percussions, n'hésitez pas à nous contacter.

Eveil musical possible dès 4 ans (en partenariat avec l'EMM de Cléry-Saint-André), cours enfants, adolescents et adultes, orchestre, formation musicale : nous sommes à votre écoute.

Soyez curieux !

Journée portes ouvertes prévue le 27 juin 2026.



Contact : Anaïs VAILLANT - 06 80 68 61 62 – ecoledemusiquelafraternelle@gmail.com

Site internet : lafraternelledemareau.fr

Les sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers et l'Amicale de Cléry-Saint-André vous invitent à noter quelques dates importantes :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la deuxième édition de notre soirée guinguette, qui se tiendra le **vendredi 29 mai** au **Clos Noah** à partir de **19 h**, situé dans la cour de la mairie de Cléry-Saint-André. Sur place, vous pourrez vous restaurer, vous rafraîchir et danser au rythme de notre DJ.

Le **samedi 6 juin**, nous vous accueillerons au **Centre de secours de Cléry-Saint-André** pour notre traditionnelle journée portes ouvertes, accompagnée d'une brocante. L'événement se déroulera de **9 h à 18 h**, avec des animations pour tous les âges, ainsi que des manœuvres qui rythmeront la journée. Vous pourrez également vous restaurer et vous rafraîchir sur place.

Rejoignez-nous
ON A BESOIN DE VOUS !

.....

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) sont des femmes et des hommes qui ont choisi de se mettre au service de la collectivité. Tout en conciliant leur activité professionnelle, leurs études ou leur vie familiale, ils se rendent disponibles sur des périodes définies, durant lesquelles ils peuvent être appelés à intervenir pour porter secours ou éteindre un incendie. Ils sont plus de 1 950 dans le Loiret.

PRÊT POUR L'AVENTURE ?

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU VOLONTARIAT :

- ✓ avoir 16 ans minimum,
- ✓ répondre aux critères d'aptitude physique et médicale,
- ✓ résider ou travailler à proximité du Centre d'Incendie et de Secours où vous souhaitez vous engager,
- ✓ avoir un casier judiciaire vierge, quelle que soit votre nationalité.

EN SAVOIR +

www.sd145.fr

**SAPEURS
POMPIERS
LOIRET**

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Tennis Club Mareau



Le Tennis Club Mareau vous propose des cours de tennis collectifs pour tous à partir de 5 ans, du débutant à la deuxième série, **des animations, des tournois, des stages, des championnats interclubs et la pratique du tennis en accès libre. Avec environ 150 adhérents chaque année le TC**

Mareau est une association dynamique, un lieu de partage, de bien-être et d'épanouissement.

Les cours de tennis ont lieu du lundi au jeudi. **Notre équipe pédagogique est composée de : Andy** (entraîneur de tennis professionnel Diplômé d'Etat - directeur du club) ex-champion régional de tennis ayant participé aux championnats de France et à des compétitions internationales. **Zinedine** (Initiateur fédéral et président du club), **Marcel** (assistant

entraîneur) mais aussi **de jeunes du club et de parents volontaires. Un encadrement de qualité** qui profite aux 65 enfants et 40 adultes qui composent les groupes de tennis hebdomadaires.

Le club propose également du touchtennis (tennis sur un plus petit terrain avec des raquettes et des balles légères). C'est une activité ludique et conviviale qui réunit chaque semaine une dizaine de pratiquants et que nous vous invitons à découvrir. Ouvert à toutes et tous quel que soit votre âge et votre niveau sportif. Essai gratuit.

Projet : aujourd'hui freiné dans son fonctionnement par un manque de terrains couverts, notre club espère voir ses équipements évoluer dans les prochaines années. De nombreux échanges avec les élus ont eu lieu ces dernières années et doivent se poursuivre afin de trouver une solution adaptée.



Résultats sportifs de nos équipes – première partie de saison 2025 /2026

Equipe messieurs 65 ans	2e en D1	Equipe U14 filles	1e en D1
Equipe dames hiver	Championnes du Loiret D2	Equipe 1 U14 garçons	6e en D1
Equipe 1 messieurs hiver	3e en D1	Equipe 1 U16 garçons	5e en Honneur
Equipe 2 messieurs hiver	2e en D2	Equipe 2 U16 garçons	5e en D1
Equipe 3 messieurs hiver	1e en D4 et 1/2 finale en phase finale	Equipe 3 U16 garçons	2e en D3
Equipe 4 messieurs hiver	6e en D5	Coupe du Loiret 2026	Le club est en finale ! <i>(fin mai date à définir)</i>



LA VIE DES ASSOCIATIONS

AGENDA PRINTEMPS/ ÉTÉ 2026	
DATES	ÉVÈNEMENTS
25/26 avril 02/03, 09/10, 16/17, 30/31 mai 06/07 juin	Championnats par équipes départementaux et régionaux - entrée libre / buvette Equipe dames en Départementale 1. Messieurs : équipe 1 en Régionale 3, équipe 2 en Dép. 1, équipe 3 en Dép. 4.
Samedi 6 Juin de 14h à 17h	« TOUS AU CLUB DE TENNIS » / gratuit / ouvert à tous à partir de 5 ans / goûter offert. Programme : Tennis / touchtennis / pickleball / pingpong / jeux sportifs / prêt de raquettes.
Dimanche 14 Juin à partir de 9h	Tournoi Multi-Chances messieurs 4ème série FFT
Samedi 20 Juin à partir de 9h	Tournoi Multi-Chances dames 3ème et 4ème série FFT
Dimanche 21 Juin à partir de 9h	Tournoi Multi-Chances messieurs 3ème série FFT
Jeu­di 25 juin 18h30-22h30	Soirée tennis/pétanque (adhérents TCM)
Samedi 27 juin de 9h à 17h	Fête du Club (adhérents TCM)
Du 1er au 10 juillet	Tournoi Open jeunes de 8 à 18 ans FFT
Du 11 au 25 juillet	Séjour compétition en Normandie (côte de Nacre) pour jeunes tous niveaux.

ESSAIS et INSCRIPTIONS SAISON 2026/2027

- Mercredi 2 septembre de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
- Samedi 5 septembre de 10h à 13h.
- Prêt de raquettes.
- Service : l'entraîneur pourra récupérer vos enfants à la sortie de l'école de Mareau à 16h30 pour leur cours de tennis.

OFFRE ÉTÉ 2026

Accès aux courts extérieurs jusqu'au 31 août


Tarif : 30 €/personne
(avec licence et assurance)

Contactez-nous : tcmareau@gmail.com

MERCI aux bénévoles du club, aux agents, aux élus et à tous ceux qui œuvrent pour le dynamisme et la réussite du TC Mareau. À nos partenaires pour leur soutien : la commune de Mareau aux Prés, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, Le Loiret, La Région Centre, les commerçants de Mareau : Miel Tremeau, le Fournil St Fiacre, Horticulture Gatelier, les commerçants locaux et les entreprises locales : Thélem assurance Cléry Julien Pegaud, Sérénité Auto Cléry, la boucherie Carlos Ribeiro St Hilaire, Hyper U Baule, CIC Olivet.

REJOIGNEZ-NOUS ! ESSAI ET INSCRIPTION POSSIBLES TOUTE L'ANNÉE

contact : tcmareau@gmail.com - 07.51.69.07.16

informations et actualités : www.club.fft.fr/tcmareau -  Tennis Club Mareau

AGENDA MAI À OCTOBRE 2026

MAI

Vendredi 8 COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

organisée par la mairie
9 h 30

Les 9 et 10 SALON DES PRAIRIALS

organisé par l'Art aux Prés
10 h à 18 h – Salle polyvalente

Dimanche 10 VIDE MAISON

organisé Mareau Z'Idées

Dimanche 10 RESTAU ÉPHÉMÈRE

organisé par l'APE
Halle

JUIN

Dimanche 7 BALADES SOLIDAIRES

organisées par la fondation
Groupama
7 h 30 – Cave coopérative

Dimanche 14 KERMESSE

organisée par l'APE
14 h à 18 h – Terrain de foot

Samedi 20 CONCERT PRÉLUDE À L'ÉTÉ

organisé par La Fraternelle
20 h – Salle polyvalente

Samedi 27 FÊTE DU CLUB DE TENNIS

Club house ou salle polyvalente

JUILLET

Samedi 4 TOURNOI DE PÉTANQUE DÉGUISÉ

organisé par le Comité du K-Rouge
12 h

Mardi 14 FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

organisées par la mairie
11 h 30 début des festivités
20 h reprise des festivités – Halle

SEPTEMBRE

Samedi 5 FORUM DES ASSOCIATIONS

organisé par la mairie
9 h à 13 h – Halle

Samedi 12 SAMEDI EN FÊTE

Concert et repas partagé
organisé par la mairie
19 h – Halle

Dimanche 13 JARDINS EN FÊTES

organisés par Mareau Z'Idées
Salle polyvalente

Samedi 19 SPECTACLE DE MAGIE « VOILÀ »

organisé par la mairie et la CCTVL
dans le cadre de la saison culturelle
20 h – Salle polyvalente

Vendredi 25 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APE

Salle Raboliot

OCTOBRE

Vendredi 9 FÊTE DE LA SCIENCE

organisée par la mairie et la
CCTVL dans le cadre de la saison
culturelle
Salle Raboliot

Samedi 10 SOIRÉE PAËLLA

organisée par le Comité des
Fêtes
Salle polyvalente

Samedi 10 CONCERT QUATUOR DE TROMBONES ET ORGUE

par l'association des amis de
l'orgue de Notre-Dame de Cléry
20 h 30 – Église

Les 24 et 25 FÊTE DES PLANTES

organisée par la mairie
10 h à 18 h le samedi,
9 h à 18 h le dimanche



• ÉTAT CIVIL •

BIENVENUE AUX BÉBÉS

Hugo SAUMUREAU KELLER, né le 15 octobre 2025
Emily ZEGAOUI BASSET, née le 6 décembre 2025
Brune GONZALEZ, née le 31 mars 2026

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Aline VEAU, décédée le 6 octobre 2025
James AUBRY, décédé le 18 novembre 2025
Bernard LORIN, décédé le 18 décembre 2025
François VACON, décédé le 7 janvier 2026
Rosette LORRAIN née MUNTZ, décédée le 22 janvier 2026

CONTACT MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mercredi et vendredi :
de 8 h 30 à 12 h 00
Mardi et jeudi :
8 h 30 – 12 h 00 et 15 h 00 – 17 h 30
Samedi :
de 9 h 00 à 12 h 00
Pendant les vacances scolaires :
Tous les jours : de 8 h 30 à 12 h 00
Fermée le samedi précédent les vacances
scolaires, et ceux inclus dans ces périodes.

Téléphone : 02 38 45 61 09

Fax : 02 38 45 66 10

Adresse mail :

mairie@mareauauxpres.com

Site internet :

www.mareauauxpres.com

Communauté de Communes des Terres

de Val de Loire : siège social,

32 rue du Général De Gaulle,

45130 Meung-sur-Loire

www.ccterresduvaldeloire.fr

Office de tourisme :

www.tourisme-terresduvaldeloire.fr

Pays Loire Beauce

www.paysloirebeauce.fr



Le savoir-faire et l'expérience au service des familles

GIRARD

Déplacement à domicile

24h/24

7j/7

**POMPES FUNÉBRES - MARBRERIE
CHAMBRE FUNÉRAIRE - CONTRATS D'OBSÈQUES**

www.marbrerie-girard.com

3, rue du Général de Gaulle
45130 MEUNG-SUR-LOIRE

02 38 44 44 16



PEINTURE

PEINTURE

intérieur / extérieur

REVÊTEMENT MURAUX
& papier peint

REVÊTEMENT SOLS
PVC & parquets



sas.ltpeinture@gmail.com • www.ltpeinture.com • 06 67 06 69 49

Séance 2023-2024

Stages de danse africaine



De 14h30 à 17h30

Salle des Garennes
45370 Mareau-Aux-Prés

5 octobre - Aly MARA

16 novembre - Karatoumou SIDIBE

25 janvier - Audrey MARA

22 mars - Tanti SYLLA

35 €

Contact et inscription :

06.12.09.88.27

mouvementmandingue.fr

Mouvement Mandingue

MATHIEU HELLEBUYCK

SALLE DE BAIN

PLAQUISTE ■ MENUISIER

Agencement - Aménagement intérieur
Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite

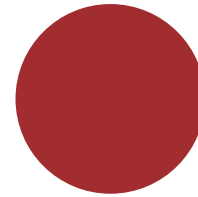




Conceptions et réalisations personnalisées de jardins

Dallage - Pavage - Maçonnerie paysagère - Terrasses - Allées - Clôtures - Portails - Entretien - Arrosage automatique - Eclairage d'ambiance, d'allées, Terrasses... Bassins - Fontaines

349 rue de Manthelon - 45370 Mézières Lez Cléry
Site : www.technique-paysage.fr



636 rue Saint-Fiacre - 45370 MAREAU-AUX-PRÉS
peschot.adrien@orange.fr
06 46 55 16 25



P3E
ÉLECTRICITÉ
DÉPANNAGE - ANTENNE TV
06 72 71 72 25
St Hilaire St Mesmin - 45160
Un artisan au service
des particuliers et des professionnels

SPG NOTAIRES SAS
Maître
Simone GOSSE
Philippe GOSSE

06 38 40 10 10 - 06 38 40 10 10
06 38 40 10 10 - 06 38 40 10 10
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Standard : 02 38 40 10 10
Email : spg@spgnotaires.com
Site Internet : www.spgnotaires.com

MAREAU-AUX-PRÉS
MAREAU-AUX-PRÉS
MAREAU-AUX-PRÉS
MAREAU-AUX-PRÉS

sculpté, personnalisé et unique
DALIN COUVERTURE

Purple
DALIN COUVERTURE

Colix, Creblons,
Vernis semi-Permanent
Manucure et pédicure

Séverine
06 07 07 91 13

126 rue des Brosses,
45030 Mareau-aux-Prés
www.purplecouverture.com